

Malaise spirituel dénaturant les relations d'une partie de l'Épiscopat de l'Église Hors-frontières à l'égard de l'archevêque Théophane – L'archevêque a honoré son serment de veiller à l'unité de l'Église et à la pureté de sa doctrine – L'archevêque rejoint l'Église orthodoxe russe hors-frontières – Visite inattendue du métropolite Euloge – L'archevêque a-t-il mérité l'inimitié de l'épiscopat ? – L'une des causes réside dans la doctrine du Rachat formulée par le métropolite Antoine et contraire à l'enseignement des Pères – Traité '«Sur la Rédemption» de l'archevêque Théophane – «La prière de Gethsémani» – «La Sacrifice du Golgotha» – «Sur la colère de Dieu» – La promesse du métropolite Antoine et de ses disciples – Une partie de manuscrits qui passaient pour perdus ont été retrouvés.

En dépit de sa santé fragile, l'archevêque Théophane, pendant vingt ans durant, prit une part active aux travaux des conciles des évêques. Il y eut un moment où il remplaça même au Synode le Métropolite Antoine. Cependant, à partir de l'année 1928/29, à la suite d'un incident, il cessa de se rendre aux conciles. Jamais il n'en expliqua la raison mais le «malaise» qui se déclara plus tard, dans les années trente, et surtout après sa mort, s'annonçait déjà à la fin des années vingt. Il est possible que, sous l'influence de certaines personnes, l'attitude à son égard ait changé et qu'il se soit senti isolé au milieu de ses pairs. Ces personnes, ce furent probablement, au premier chef, son ancien vicaire l'évêque Séraphim qui avait déjà rompu toutes relations avec l'archevêque Théophane, et aussi, bien sûr, le couple Zyskyne. Cependant, en 1930 encore, l'archevêque recevait du Synode la proposition d'occuper l'une des chaires épiscopales aux États-Unis. Il hésitait à accepter. L'un de ses servants de cellule raconta que l'archevêque lui avait dit : «Je viens de recevoir une lettre du Synode. On me propose d'occuper la chaire de San-Francisco, et je ne sais pas encore quoi répondre. Je voudrais vous demander si, au cas où je me déciderais à partir, vous accepteriez de venir avoir moi.»

Le destinataire de la lettre, bien entendu, accepta. Mais à la même époque, d'autres personnes priaient instamment l'archevêque de venir en France – et il décida en avril 1931 de s'établir au Petit-Clamart. Bien sûr, en France aussi, il se réclama de cette branche de l'Église russe Hors-frontières à laquelle il appartenait depuis 1920. Il concélébra de la sorte avec l'archevêque de Paris Séraphim (Loukianov) et c'est lui qui prononça l'homélie de la fête de la Mère de Dieu, qui fut remarquée par les journaux russes de Paris. L'un des articles était signé par un ancien chargé de cours de l'Académie Ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, un certain Nikiforov, qui remarquait combien belles étaient les homélies prononcées en l'honneur de la Vierge Marie par un pur ascète comme l'archevêque Théophane.

C'est ici, à Paris, qu'un événement eut lieu, dont presque personne n'eut connaissance. Il s'agit de la visite rendue par l'archevêque au métropolite Euloge. Cette visite fut extraordinaire sous tous les rapports. Elle fut suscitée par le fait que le métropolite Euloge s'était adressé aux ennemis pour leur demander une grosse somme d'argent. Cela était tenu secret. Mais l'archevêque, en entrant chez le métropolite, dit sans ambages : «Si vous estimez que vous êtes un hiérarque orthodoxe, sachez qu'il est interdit aux orthodoxes de demander de l'argent aux ennemis jurés de l'Église du Christ. Le Seigneur ne le permet pas ! Et cet avertissement ne vient pas de moi, et ne vient pas des hommes, il vient du Seigneur Lui-même. Je ne fais que remplir ma mission. Le métropolite Euloge ne prêta pas l'attention voulue à ces paroles de l'archevêque. Il se demanda comment l'archevêque avait appris ce qui était gardé secret ? Et, étant entravé spirituellement, le métropolite Euloge resta dans l'erreur. L'archevêque, sa mission terminée, se retira.

En quoi donc avait-il pu déplaire ? Qu'avait-il donc fait de si répréhensible ? En quoi avait-il montré un aspect défavorable ? N'avait-il pas justement montré son orthodoxie ? N'avait-il pas montré cette conviction que doit avoir dans son âme tout hiérarque orthodoxe, et qui fut la sienne tout au long de son existence ? Pourquoi donc le Concile et le Synode des évêques, à quelques rares exceptions près, le considèrent-ils comme un élément étranger ?

On comprend pourquoi le métropolite Euloge et ses condisciples le jugeaient ainsi un élément étranger. Mais pourquoi, officiellement, ne célèbre-t-on jamais d'office funèbre pour l'épave de son âme ? Non qu'il en ait besoin plus qu'un autre – peut-être sont-ce ceux qui ne célèbrent pas d'office pour lui qui en auraient le plus besoin ? Et les *pourquoi* sont innombrables !

Un jour, l'archevêque dit, sinon à ce propos précisément, du moins sur un sujet très proche : «C'est un malentendu !» (*Sur la Rédemption* p. 87).

Nous voudrions nous arrêter sur l'un de ces sujets. Comme on le sait, l'archevêque Théophane dut s'opposer à l'enseignement du métropolite Antoine sur le rédemption, que celui-ci propageait déjà en Russie, lorsqu'il n'était pas encore métropolite, et qu'il ne renia sans doute jamais – même après que, au milieu des années vingt, ayant publié en Serbie son *Catéchisme* dans le même esprit que le *Dogme de la Rédemption* (Ouvres complètes t. 4, Kiev, 1918, 2 ed.) qui prétendait remplacer celui du métropolite de Moscou Philarète, il dut, grâce à l'insistance de certains membres de l'Assemblée des évêques, retirer son livre de la circulation (Protocole du Synode des évêques du 9/22 avril 1926).

L'archevêque Théophane accomplit un travail colossal pour convaincre le métropolite Antoine que sa doctrine (laquelle vient en fait du protestantisme) était contraire à l'enseignement des Pères. On retrouva après la mort de Monseigneur Théophane des centaines de pages couvertes de citations des Pères, prouvant que ce que le métropolite Antoine appelle l'interprétation juridique du mystère du Rachat est bien celle de l'Eglise du Christ, interprétation fondée non point sur une théorie «juridique», mais sur la sainte Tradition et la compréhension patristique de l'Ecriture sainte. Le nombre de pages que l'archevêque Théophane a lues pour élucider cette question de la Rédemption, se monte, si l'on en juge par les extraits consignés, à plusieurs milliers. Dans la liste des travaux de Monseigneur Théophane qui se sont conservés, plus de cent ont trait au dogme de la rédemption. Et si le Métropolite Antoine avait pris en considération les efforts surhumains que fit l'archevêque Théophane pour le convaincre, cela lui eût fait honneur. Quant à l'archevêque Théophane, il ne recherchait rien pour lui-même, ni honneur ni gloire. Quoique la Parole de Dieu dise :

«Frères, si quelqu'un parmi vous s'est éloigné loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés.» (Jac 5,19-20).

Le travail de l'archevêque consiste surtout à citer les textes patristiques : il réduit au minimum ses propres considérations, car il ne recherche aucune gloire personnelle – et si le métropolite Antoine a enfin compris ce que, par suite d'un «malentendu», il ne comprenait pas, l'on ne peut en rendre grâce qu'à Dieu.

Pour l'archevêque Théophane, le mieux est toujours de présenter l'océan sans limites de la littérature patristique sous son aspect originel, dans les termes des Pères eux-mêmes. C'est ce qu'il fait, proposant plusieurs rédactions, mais sans avoir la possibilité de faire publier ces travaux. Un manuscrit s'est conservé, qui comporte soixante deux pages et qui représente la version la plus complète que nous possédons. Il est intitulé : SUR LA REDEMPTION.

La première page s'ouvre sur une citation : «Le but des oeuvres dogmatiques, sous quelque nom qu'on les connaisse – symboles de la foi, exposés ou définitions de la foi, confessions, etc. – est de faire comprendre en quoi consiste la foi de telle Église, telle qu'elle est réellement confessée par la société ou par la personne qui l'expose. L'exactitude, la précision la plus absolue, allant jusqu'à la minutie, touchant jusqu'à la place des mots et la ponctuation, sont requises de ceux qui poursuivent un tel but à la moindre entorse faite à l'exactitude, le but se dérobe et n'est pas atteint", (Prof. I.E. Troitski, *Lecture chrétienne*. 1869, p.720-721).

A la suite de cette citation, l'archevêque pose la question : «Le *Catéchisme* nouvellement paru du métropolite Antoine répond-il à ces exigences (celles de la citation) A notre avis, absolument pas. Non seulement il ne brille pas par la précision, mais encore, en bien des points, il s'écarte de l'enseignement dogmatique de l'Eglise orthodoxe. Ceci est surtout vrai de la doctrine de la rédemption, sur laquelle nous nous arrêterons.

Plus loin à la page 2, l'archevêque écrit : «La doctrine de Son Excellence le métropolite Antoine se distingue de la doctrine officielle de l'Eglise par deux particularités :

a) le centre de gravité de l'acte rédempteur du Christ est déplacé du Golgotha à Géthsémani

b) l'acte rédempteur lui-même est conçu non point comme un sacrifice expiatoire offert pour l'humanité, mais comme un acte de compassion et d'amour pour elle.

Puis, l'archevêque expose la doctrine du métropolite Antoine en lui empruntant ses propres termes : «Il faut rejeter l'interprétation courante de la prière au Jardin de Géthsémani – écrit notre éminent auteur – comme étant inspirée au Christ par la peur des souffrances corporelles et de la mort. Cela ne serait pas digne du Seigneur, dont les serviteurs, plus tard, iront au supplice dans la joie et l'allégresse, au milieu des tortures physiques et aspireront à la mort pour le Christ comme au bien suprême. Le Sauveur savait bien que son esprit allait être séparé de son corps moins de deux jours, et c'est pourquoi il ne pouvait envisager la mort du corps comme quelque chose d'affreux. Nous sommes convaincus que les souffrances du

Sauveur à Géthsémani provenaient de la contemplation de la vie pécheresse et de la propension au péché de toutes les générations humaines, à commencer par ses ennemis et ceux qui Le trahirent, et que les paroles du Christ «Que cette coupe s'éloigne de Moi» (Mt 26,39) se rapportent non point à la crucifixion et à la mort imminentes, mais à l'accablement, à la douleur suscitée par l'amour pour le genre humain pécheur». (Oeuvres complètes, t. 4, Kiev. 1918, p' 45-46; *Le dogme de la Rédemption* Sremski-Karlovsty, 1926. pp. 32-33).

En laissant de côté certains détails de la doctrine du métropolite Antoine nous passerons à l'analyse critique qu'en fait l'archevêque Théophane. Il pose la question suivante : «Notre auteur a-t-il raison de transférer le centre de gravité de l'acte rédempteur du Sauveur du Golgotha à Géthsémani. et comprend-il bien, dans son essence, la prière de Gethsémani ?

Le Métropolite Antoine affirme que les paroles du Christ : «Que cette coupe s'éloigne de moi» se rapportent non point à la crucifixion et à la mort proches, mais aux tourments subis dans le Jardin de Gethsémani et provoqués par la vue du péché des hommes, et par la compassion. Il appuie son idée par une référence aux paroles de l'apôtre Paul dans l'Épître aux Hébreux, qui disent qu'au Jardin de Gethsémani, le Sauveur suppliait avec de grands cris et des larmes Celui qui pouvait le sauver de la mort, son Père céleste, et qu'il a été entendu dans sa prière à cause de sa piété (Héb 5,7-10).

Si, poursuit notre auteur, le Sauveur suppliait que la crucifixion et la mort lui fussent épargnées, l'Apôtre n'eut pas écrit qu'Il avait été entendu, puisqu'Il a enduré la crucifixion et la mort. Et si l'Apôtre écrit qu'il a été exaucé, c'est qu'il ne demandait pas que la mort lui soit épargnée, mais Il demandait autre chose que lui soient épargnées les souffrances intérieures éprouvées au Jardin de Gethsémani à cause des péchés de l'humanité. Mais il est impossible de se rallier à cette interprétation. Pourquoi notre auteur limite-t-il la prière de Gethsémani aux mots «Que cette coupe s'éloigne de Moi» (Mt 26,39) et laisse-t-il tomber la deuxième partie de la prière : «Toutefois, non pas ce que Je veux, mais ce que Tu veux» (Mt 26,39) ?

Et d'ailleurs il ressort du texte complet de la prière, que le Christ ne demandait pas positivement que la mort lui soit épargnée, mais conditionnellement, si telle était la volonté de Dieu. Et la volonté de Dieu était que le Christ bût jusqu'à la lie la coupe des souffrances du Calvaire pour les péchés des hommes. Il fut entendu et exaucé, mais en quoi fut-il exaucé, si la souffrance et la mort ne lui furent pas épargnées ? Il fut délivré de la mort selon l'humanité c'est ainsi que les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont toujours interprété ce passage» (*Sur la Rédemption* p. 5- 9).

L'archevêque passe ensuite aux preuves, en s'appuyant sur des citations des Pères. Il cite en premier saint Athanase le Grand : «Quand le Sauveur dit : *Père, si cela est possible, que cette coupe s'éloigne de Moi* (Mt 26,39), *toutefois que non pas ma volonté, mais ta volonté soit faite* (Lc 22,42), *et car l'esprit est bien disposé, mais la chair est faible* (Mt 26,41), il exprime deux volontés : la volonté humaine, propre à la chair, et la volonté divine, propre à Dieu; la volonté humaine, par faiblesse de la chair, recule devant les souffrances, tandis que sa volonté divine les acceptent. De même quand Pierre apprit que le Christ allait souffrir, prit peur et dit : «Tu es miséricordieux, Seigneur, que cela ne t'arrive point», le Christ, sans lui faire de reproches, dit : «Arrière de moi, Satan, tu m'es en scandale, car tes pensées ne sont pas les pensées de Dieu, mais celles des hommes» (Mt 16, 22-23). C'est la même chose ici. En tant qu'homme, Il repousse la souffrance, comme le ferait un homme, mais en tant que Dieu et n'étant pas assujéti à la souffrance de par sa nature divine, il accepte pleinement la souffrance et la mort.» (*Sur l'incarnation du Verbe et contre les Ariens*).

Puis, l'archevêque Théophane cite un autre passage de saint Athanase, auquel font suite des citations de saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome (deux passages), saint Cyrille d'Alexandrie (trois textes), saint Ephrem le Syrien (*Sur la Rédemption*). Et enfin, il recopie un passage de «Exposé exact de la foi orthodoxe» de saint Jean Damascène, «comme une oeuvre classique, dans laquelle la question de la présence dans le Christ de deux volontés et de leurs rapports, est exposée avec un maximum de clarté et d'évidence» (ibid. p. 16)

Voici ce qu'écrit saint Jean Damascène : «A la veille de sa passion rédemptrice, il dit : *Père, si cela est possible, que cette coupe s'éloigne de Moi* (Mt 26,39) mais, de toute évidence, il doit boire cette coupe en sa qualité d'homme, et non en tant que Dieu. C'est pourquoi, comme un homme le ferait, il souhaite que cette coupe Lui soit épargnée. Ces paroles sont dictées par une peur naturelle. *Toutefois, que soit faite non pas ma volonté, mais la tienne* (Lc 22,42) : non pas la Mienne dans la mesure où j'ai une nature différente de la tienne, mais la tienne, c'est-à-dire la mienne et la tienne, dans la mesure où je te suis consubstantiel. Il avait évidemment une volonté et en tant qu'homme et en tant que Dieu : au reste, sa volonté humaine se soumettait et obéissait à sa volonté divine, sans suivre ses inclinations, mais en ne

désirant que ce que voulait sa volonté divine. Quand la volonté divine le permettait, sa volonté humaine se trouvait naturellement assujettie à ce qui lui est propre. C'est ainsi que lorsqu'elle repoussait la mort et que sa volonté divine permettait cela, elle repoussait alors réellement la mort, et se trouvait dans un état de peur et d'agonie. Mais quand sa volonté divine désira que sa volonté humaine choisit la mort, alors ses souffrances devinrent pleinement acceptées voulues, parce qu'Il se livra volontairement à la mort, non point seulement comme Dieu, mais aussi comme homme» (*Exposé exact de la foi orthodoxe*, t. 3, chap. 18).

Ayant cité ce passage, l'archevêque Théophane ajoute : «On voit d'après tout ce qui précède que pour les Pères la prière de Géthsémani de notre Sauveur n'était pas l'exploit de l'amour qui compatit au péché du genre humain, mais l'expression de l'agonie du Christ et de la peur du supplice souffert sur le Golgotha. Le métropolite Antoine trouve cette interprétation indigne de la personne du Christ. Mais que cette objection de notre très révérend auteur soit en grande partie fondée sur un malentendu, nous pouvons nous en convaincre en étudiant l'enseignement des Pères sur ce qu'ils appellent les passions irréprochables et naturelles de la nature humaine. D'après les Pères, le Christ Sauveur a pris sur lui les passions naturelles et irréprochables, mais il n'a pas pris sur lui le péché et les passions peccamineuses.» (*Sur la Rédemption*, p. 17).

«Nous confessons, écrit saint Jean Damascène, que le Christ a pris toutes les passions (souffrances) naturelles et irréprochables de l'homme. Car il a pris tout l'homme et tout ce qui est propre à l'homme, hormis le péché, car le péché n'est pas naturel et il n'a pas été mis en nous par le Créateur : il ne surgit que sous l'action du diable, qui agit avec notre consentement et ne nous fait pas violence. Les passions (souffrances) naturelles et irréprochables, elles, sont extérieures à notre volonté, – ce sont celles qui ont été introduites dans la vie humaine à la suite de la désobéissance et de la condamnation, ci qui sont : la faim, la soif, la fatigue, le labeur, les larmes, le dépérissement, la peur, l'agonie qui fait surgir la sueur, les larmes de sang et le secours des anges qui ont pitié de notre faiblesse, et d'autres encore, propres à tous les hommes de par leur nature.» (*Exposé exact de la foi orthodoxe*, chap. 20).

A propos de la peur, saint Jean Damascène écrit : «Le mot peur a un double sens. Il y a la peur naturelle, qui survient lorsque l'âme refuse de se séparer du corps, de par la sympathie et parenté naturelles que le Créateur a insufflé dans l'âme dès l'origine et qui font que l'âme éprouve naturellement la peur, l'angoisse et l'horreur de la mort. La définition de cette peur là est la suivante : la peur naturelle est l'effort fait pour sauver son existence, par dégoût de la mort. Car si le Créateur a amené toute chose du néant à l'être, il est naturel que toute chose aspire à l'être et refuse le néant. Mais il y a une autre peur, celle qui provient d'un obscurcissement de l'esprit, de l'incrédulité et de la méconnaissance de l'heure de la mort – par exemple, la peur que nous éprouvons la nuit lorsque nous entendons un bruit insolite. Cette peur là est contraire à la nature et, pour la définir nous dirons la peur anti-naturelle est la terreur devant l'inattendu. Cette peur-là, le Seigneur ne l'a pas éprouvée» (*Exposé exact de la foi orthodoxe*, livre 3. chap. 23).

L'Archevêque Théophane tire la conclusion suivante des textes cités : «L'enseignement des Pères de l'Eglise sur la prière de Géthsémani, que nous venons d'exposer, peut se résumer aux énoncés suivants :

1) Tous les Pères ont vu dans la prière du Christ à Gethsémanée, non point l'acte rédempteur lui-même, qui pour eux se situe au Golgotha, mais une lutte et une agonie pré-rédemptrices.

2) L'essence de cet acte pré-rédempteur réside non point dans l'amour compatissant du Sauveur souffrant pour les péchés des hommes, mais dans la manifestation de la faiblesse de sa nature humaine, qu'exprime sa peur de sa Passion prochaine sur le Golgotha.

3) La manifestation de cette faiblesse de sa nature humaine se représente nullement quoi que ce soit d'indigne de sa sainte Personne, puisqu'elle provient de sa libre volonté divine et qu'elle a une signification capitale dans l'économie du salut.

4) Cet acte de notre Sauveur a une signification providentielle parce qu'il atteste le fait que le Sauveur a pris sur Lui la nature humaine non point de façon illusoire mais dans toute sa réalité, avec toutes ses faiblesses (non-peccamineuses) et qu'il a triomphé dans sa personne de l'une des principales faiblesses des hommes. (*Sur la Rédemption*, p. 1-21).

A la page 22 du texte dactylographié de l'archevêque Théophane, on lit : «La deuxième particularité de la doctrine de métropolite Antoine sur le dogme de la Rédemption, c'est

l'interprétation de l'acte rédempteur du Christ non point comme un sacrifice offert pour le genre humain, mais comme un acte d'amour compatissant envers lui.»

Voyons de plus près cet aspect de sa doctrine. L'enseignement retenu sur cette question par notre littérature théologique pourrait être résumé par ce texte de notre grand théologien saint Théophane le Reclus : «Nous avons déchu à travers le péché ce nos premiers parents et nous sommes tombés dans une irrémédiable corruption. Notre salut ne peut venir que de la délivrance de cette corruption. Notre corruption provient de deux maux différents, de la colère de Dieu devant notre désobéissance et de la perte de sa grâce et de la soumission à la loi, d'une part : d'autre part, de l'altération de notre nature par le péché, de la perte de la vie véritable, et de la soumission à la mort. C'est pourquoi pour notre salut étaient requis : tout d'abord, que Dieu nous prenne en pitié, qu'il nous délivre de la malédiction de la loi et nous rende sa grâce, et ensuite qu'il nous fasse revivre, nous qui étions morts par le péché, et qu'il nous donne une vie nouvelle. L'un et l'autre sont nécessaires : et que nous soyons délivrés de la malédiction, et que soit rénovée notre nature. Si Dieu ne se montre pas plein de pitié envers nous, nous ne pouvons recevoir de Lui aucune miséricorde et si nous ne recevons aucune miséricorde, nous ne sommes pas dignes de sa grâce : et si nous ne sommes pas dignes de sa grâce, nous ne pouvons recevoir la vie nouvelle. Et si même nous avons reçu d'une façon quelconque le pardon et la rémission, nous resterions dans notre état corrompu, non rénové, et nous n'en tirerions aucun profit : car sans renouvellement de notre nature, nous resterions dans un état permanent de péché et nous commettrions constamment des péchés, péchés qui entraîneraient de nouveau notre condamnation et notre disgrâce – et donc tout serait maintenu dans le même état de corruption. L'une et l'autre chose ont été accomplies par le sacrifice expiatoire du Christ. Par sa mort sur la Croix Il a offert un sacrifice de miséricorde pour le genre humain, Il a enlevé la malédiction du péché et Il nous a réconciliés avec Dieu. Et par sa vie pure, par laquelle Il a de manière parfaite et dans toute sa plénitude accompli la volonté de Dieu, Il nous a révélé et donné, en sa personne, une source inépuisable de justice et de sanctification pour tout le genre humain.» (évêque Théophane. *Esquisse d'une didactique chrétienne*. Moscou 1891, p. 9-26).

L'archevêque Théophane poursuit : «A cet enseignement sur la Rédemption retenu par nos ouvrages dogmatiques et dans le *Catéchisme* du métropolite de Moscou Philarète, le métropolite Antoine fait des objections et il lui substitue sa propre doctrine. A son avis, on ne trouve ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament, ni chez les Pères, de fondements à cette doctrine des souffrances au Golgotha et de la mort du Christ considérés comme un sacrifice expiatoire pour les péchés de tout le genre humain. Il voit dans saint Grégoire le Théologien un adversaire déclaré de cet enseignement et dans saint Syméon le Nouveau Théologien un défenseur ardent de sa propre doctrine – selon laquelle l'amour compatissant constitue l'essence de l'acte rédempteur du Christ. Il estime notamment que les sacrifices vétéro-testamentaires, sur lesquels se fonde en partie l'enseignement sur le sacrifice du Golgotha en tant que sacrifice expiatoire n'ont nullement cette signification prophétique, proto-typique qu'il est usuel de leur assigner.

Examinons les objections de notre auteur.

Le Métropolite Antoine pense que les sacrifices de l'Ancien Testament n'avaient nullement valeur préfigurative, par rapport au sacrifice du Golgotha, et qu'ils n'étaient que de simples offrandes faites par les fidèles (*Dogme de la Rédemption*, p. 55-56). Or, cette interprétation n'est pas celle des Pères et Docteurs de l'Eglise. D'après saint Grégoire le Théologien, ces sacrifices étaient, d'une part une concession faite au jeune Israël en considération de son jeune âge, afin qu'il ne se laissât pas séduire par les sacrifices païens, d'autre part la préfiguration du sacrifice du Christ sur le Golgotha (Oeuvres, t. I, p. 179-180, Moscou, 1889). Plus que tout autre l'agneau pascal porte cette valeur mystique de préfiguration (Oeuvres. t. 4, p. 132-142).

«Tout ce qui a pris place aux temps vétéro-testamentaires de l'adoration de Dieu, écrit saint Jean Chrysostome, conduit toujours au Sauveur – que ce soient les prophéties, le sacerdoce, la royauté, le temple, l'autel, le voile du temple, l'arche, le propriétaire, la manne, la verge, ou toute autre chose – tout est en relation avec Lui. Si le Dieu unique a autorisé les Hébreux à Lui rendre un culte sacrificatoire, ce n'est point parce qu'il se rassasiait de sacrifices, mais parce qu'Il voulait détourner les Hébreux des superstitions païennes. Dans sa sagesse et sa toute-puissance Il a cédé au désir des Hébreux et en les autorisant à Lui offrir des sacrifices, Il a préparé l'image des choses à venir, afin que la victime, en elle-même inutile, s'avère utile en tant qu'image. Par tous les sacrifices Il prépare l'image du Christ et les événements à venir. Que cette victime soit une brebis, elle est l'image du Christ; qu'elle soit un

boeuf, le boeuf est aussi l'image du Christ : qu'elle soit un veau ou une génisse, ou tout autre animal offert en sacrifice, un pigeon ou une tourterelle, tout était en relation avec le Sauveur. Et pour ne pas tomber dans la prolixité, je te conseille de relire le commentaire de tout ceci chez saint Paul, lequel t'interdit de considérer quoi que ce soit en dehors du Christ, mais au contraire t'ordonne de tout relier à Lui». (Oeuvres, t. 3, p- 898-900).

Il est tout à fait impossible de reproduire ici toutes les citations auxquelles l'archevêque Théophane fait appel pour réfuter la doctrine du métropolite Antoine. Contentons-nous de les énumérer : saint Athanase le Grand, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Grégoire le Théologien, huit citations; Saint Athanase d'Alexandrie, deux citations saint Grégoire de Nysse, trois; saint Jean Chrysostome, huit; saint Cyrille d'Alexandrie, saint Basile le Grand, quatre; Jean Damascène, deux citations. L'enseignement de ces Pères a été entériné par le Concile de Constantinople de 1156 (du 26/1 au 12/5) et confirmé une fois de plus par le Concile de 1166.

«Le document présenté montre bien que le Concile de 1156 considère comme indiscutable le fait que la mort du Christ sur le Golgotha est un sacrifice propitiatoire pour le genre humain et il ne s'est penché que sur la question de savoir à qui ce sacrifice était offert. Il conclut que le sacrifice était offert par le Christ Sauveur à la sainte Trinité. Ce faisant, le Christ était en même temps et la victime et le sacrificateur (de par sa nature humaine) et Dieu recevant le Sacrifice, avec Dieu le Père et le saint Esprit (de par sa consubstantialité au Père et au saint Esprit). Le Concile a également établi que le sacrifice eucharistique est ce même sacrifice, celui du Golgotha. Le Concile voue à l'anathème ceux qui pensent autrement!» (*Sur la rédemption*, p, 38).

«Le métropolite Antoine se réfère à saint Grégoire le Théologien, qu'il considère comme un adversaire de l'enseignement de la mort du Christ sur le Golgotha en tant que sacrifice au sens habituel. Mais on ne saurait se rallier à lui sur ce point. Il suffit de retrouver les paroles de saint Grégoire pour s'en convaincre : tome 4. texte 45, «Sur la Pâque sainte», p. 142 (ou bien p. 675-676f tome I), de même tome 5, p. 42 (ou bien tome 2, «Contre Appolinarius», p. 131-132).

«Pour défendre son point de vue sur l'acte rédempteur du Christ considéré comme un acte d'amour et de compassion pour les péchés des hommes, le métropolite Antoine cite le passage de la prière de Syméon le Nouveau Théologien, prière avant la communion dans laquelle il parle de la miséricorde, de la «compassion», par laquelle les fidèles et les communiants deviennent co-possesseurs de la lumière et de la nature divines. Mais cette référence n'est pas essentielle. Les écrits qui se sont conservés de Syméon le Nouveau Théologien ne laissent aucun doute sur l'interprétation qu'il faisait de l'acte rédempteur du Christ (*Sur la Rédemption*, p.40).

Suivent des extraits de saint Syméon le Nouveau Théologien : homélie I, § 1-2. homélie 1, § 3, homélie II, § 3. homélie 38, § 3.

Puis viennent des textes de saint Jean Chrysostome (deux), de saint Jean Damascène (deux), de saint Athanase d'Alexandrie (cinq) et de saint Cyrille d'Alexandrie (cinq).

«De tout ce qui précède concernant la mort sur la croix du Christ Sauveur, l'on peut tirer les conclusions suivantes, écrit l'archevêque Théophane :

1) La mort sur la croix du Christ au Golgotha, d'après l'enseignement des Pères de l'Eglise, est indubitablement un sacrifice expiatoire et propitiatoire pour les péchés du genre humain,

2) Bien que l'on dise couramment que ce sacrifice a été offert par le Fils unique à son Père, il faut bien comprendre que le Fils offre le sacrifice en tant que sacrificateur, de par sa nature humaine, mais que reçoit ce sacrifice le Père avec le Fils et le saint Esprit, de par l'indivisibilité de leur nature divine. En d'autres termes, le sacrifice est offert à la sainte Trinité, et le Fils est à la fois celui qui offre et celui qui reçoit.

3) Ce sacrifice a été offert non point parce que le Père «l'exigeait ou en avait besoin», pour satisfaire sa colère ou sa justice, mais par «économie», pour le salut du genre humain.

4) L'essentiel de ce sacrifice réside dans le fait que le Sauveur a pris sur Lui les péchés de toute l'humanité et qu'il a enduré, à cause d'eux, le châtement que l'humanité aurait dû, à cause d'eux, subir.

5) La conséquence de ce sacrifice d'expiation fut la réconciliation de l'humanité avec Dieu, qui fut scellée par l'envoi du saint Esprit sur nous, par lequel nous avons été rendus aptes à entrer en communion avec Dieu et ainsi à devenir les héritiers de la vie éternelle.»

«A cet enseignement des Pères sur la mort du Christ sur la croix, le métropolite Antoine fait une objection que l'on ne saurait négliger. Il dit que cet enseignement reflète une idée de Dieu indigne de la véritable Essence Divine, l'idée d'un Dieu «courroucé» par l'humanité pécheresse et qui, pour assouvir sa colère, réclame un sacrifice sanglant. En cela il rejoint les païens japonais qui déclarent à nos missionnaires : Vous confessez la foi la plus absurde qui soit, selon laquelle Dieu se serait enflammé de colère contre tous les hommes à cause de la sottise d'Eve, et qu'Il aurait, pour apaiser son courroux, immolé son propre Fils innocent (*Dogme de la Rédemption*, p. 4)

Pour apprécier à sa juste valeur cette objection de notre très Révérend auteur, il est nécessaire de rétablir dans sa vraie lumière l'enseignement orthodoxe sur les propriétés de Dieu.

L'essence de Dieu, conformément à la Parole de Dieu et aux Pères de l'Eglise, est pour nous inconnaissable. «Il n'est pas une chose parmi les choses existantes, écrit saint Jean Damascène, et ceci non pas parce qu'il n'a jamais existé, mais parce qu'il est au-dessus de toute chose existante. Une seule chose en Lui est connaissable, c'est son infinité et son incognoscibilité» (*Exposé exact de la foi orthodoxe*, livre 1, chap. 4).

Mais étant inconnaissable par essence, Il se laisse connaître par nous (en partie; Cor 13,9) dans ses attributs divins, lesquels se révèlent à nous dans des actes et des théophanies divines. Or, dans ces mêmes révélations et théophanies, il ne se dévoile pas dans toute sa grandeur divine, mais seulement en partie, dans la mesure de notre compréhension et de façon très progressive, très adaptée à notre finitude, à nos limites et à notre nature pécheresse.

«Que Dieu accepte de conserver avec l'homme, écrit saint Grégoire de Nysse, vient de son amour pour l'homme. Mais comme ce qui est petit par nature ne peut s'élever au-dessus de sa taille et atteindre la nature supérieure du Tout-Puissant, c'est Lui qui fait descendre la force de son amour pour l'homme jusqu'à notre petitesse et nous dispense, autant que nous puissions le recevoir, sa grâce et tout ce qui est bon pour nous. C'est pourquoi dans les diverses théophanies, elle prend un aspect humain, parle le langage humain, se revêt de colère et de miséricorde ou de tout autre passion humaine, afin qu'à travers ce qui nous est propre, notre vie soit dirigée, orientée, qu'elle soit amenée, par les instructions de la Providence, en relation directe avec la nature Divine.» (*Contre Eunomius* 1.6, livre 2, p. 427-429. Moscou, 1864).

«Dans l'Ecriture sainte le saint Esprit se sert de nos propres mots pour parler avec nous» (ibid. t. 6. P. 361).

«Les mêmes expressions sont employées à propos de Dieu et à propos de l'homme, écrit saint Jean Chrysostome, mais on ne doit pas les comprendre de la même façon. Il ne faut pas comprendre de la même façon ce qui est dit de Dieu et ce qui est dit de nous, bien que elle soit dit de la même façon; il faut attribuer à Dieu telle particularité supérieure qui Lui est propre – sinon il y aura un très grave malentendu» (Entretien 26. Première Epître aux Corinthiens. § 2.3).

«Nous conformant à notre propre compréhension, nous avons nommé Dieu par des noms que nous avons empruntés à nous mêmes», dit saint Grégoire de Théologien (t. 3 Slovo 31, p. 100).

«Attribuant à Dieu la colère, l'Ecriture ne Lui attribue pas une passion mais elle désigne par là son action châtiante et elle entend toucher par là les hommes, de constitution grossière», dit saint Jean Chrysostome (t. 5 p. 192).

«Il châtie, écrit saint Grégoire le Théologien, et nous en avons conclu qu'il se met en colère, parce que quand il s'agit de nous-mêmes, le châtiment suit la colère» (t. 3, Slovo 31, p. 100).

«Sous les mots colère et fureur, dit saint Jean Damascène, il faut entendre horreur et haine du mal, de même que nous baissons ce qui s'oppose à notre volonté, et nous entrons en colère contre ces choses,» (*Exposé exact de la foi orthodoxe*, livre I. chap.II).

«Le Seigneur a fait toutes choses pour Lui même, dit Salomon (Pro 16,4) ce qui signifie que pour sa bonté Il dispense abondamment toutes sortes de biens sur les dignes et les indignes, déclare Abba Cheremon dans un écrit de saint Jean Cassien : car Il ne peut être ni blessé par des offenses, ni agacé par les transgressions des hommes, puisque de par sa nature Il est Bonté éternellement parfaite et immuable» (saint Jean Cassien *Entretien* 11, §6).

«Si l'on comprend le courroux de Dieu dans le sens où le comprennent les Pères et Docteurs de l'Eglise, écrit l'archevêque Théophane, il est évident qu'il ne comporte rien qui soit contraire à la compréhension chrétienne de Dieu en tant que Dieu d'amour : en fait, dans l'interprétation des Pères, le courroux de Dieu est l'une des manifestations de l'amour de Dieu, mais de l'amour de Dieu dans sa relation avec le mal moral au cœur des créatures raisonnables en général, et au cœur de l'homme en particulier» (*Sur la Rédemption*, p. 58-59).

«C'est une chose que je vous demande instamment de retenir : Dieu est uniformément bon et quand il dispense ses bienfaits et quand il punit et châtie, écrit saint Jean Chrysostome. Si Dieu n'est bon que quand Il honore et n'est pas bon quand Il châtie, cela signifie qu'Il n'est bon qu'à demi : mais il n'en est pas ainsi, non, pas du tout. Cela serait vrai des hommes, lorsqu'ils punissent, en proie à la colère et la passion; mais Dieu, étant exempt de passion, qu'il honore ou qu'il châtie, Il est toujours uniformément bon.» (Oeuvres, t. 2. P. 98)

Tous ces arguments – résumés ici par nous – conduisent l'archevêque Théophane aux conclusions suivantes :

1) L'objection faite à l'enseignement de l'Eglise sur la mort du Christ en tant que Sacrifice qui serait contraire à la vraie grandeur de Dieu car il supposerait que Dieu est courroucé de voir sa dignité bafouée, cette objection est née d'une interprétation erronée de ce que l'on appelle les propriétés morales de Dieu et notamment de la Justice de Dieu.

2) La vraie raison du sacrifice sur le Golgotha pour les péchés du genre humain est l'amour de Dieu pour le genre humain : «Tu demandes la raison pour laquelle Dieu est né parmi les hommes et s'est offert en sacrifice pour eux ? – Si tu sais que l'un des attributs particuliers de la nature divine, c'est l'amour pour l'homme, alors tu auras la réponse à ta question, tu saisis la raison de l'apparition de Dieu au milieu des hommes. Notre nature malade avait besoin d'un médecin; l'homme précipité dans la chute avait besoin qu'on le relève : l'homme qui s'était écarté de la communion au bien, avait besoin qu'on le ramène vers le bien» (Saint Grégoire de Nysse, t. 4 § 15, p. 43-44).

Ici s'achève, à la page 62, le manuscrit de l'archevêque Théophane. L'on peut supposer que le métropolite Antoine a reçu une copie de cet ouvrage. Mais nous ne savons pas quelle a été sa réaction. L'archevêque n'a jamais rien dit là-dessus. Par contre, nous savons ce qu'en 1918, à la page 63 de son «Dogme de la Rédemption», le métropolite Antoine a promis (Oeuvres complètes. 2^o édition, t. 4, Kiev. 1918) : «Je suis convaincu, écrivait-il, que l'interprétation exposée ici du mystère de la rédemption est conforme à l'enseignement de l'Eglise. Mais je suis encore davantage convaincu de l'infaillibilité de l'Eglise elle-même, si bien que si l'on m'avait démontré que mon explication s'écarte de la sienne, je renoncerais en toute lucidité à mon point de vue sur ce dogme, mais puisque personne ne me l'a démontré, et que personne, je l'espère, ne le fera, je garde la conviction que mon interprétation est bien conforme à la sainte Ecriture et à la Sainte Tradition. Quant à la nouveauté de celle-ci, elle ne réside que dans le fait que les termes utilisés pour exposer l'enseignement de l'Eglise sont des termes précis, qui font concorder le sens du dogme analysé avec les autres grandes vérités de la foi.» (P. 63).

Ainsi le métropolite Antoine est convaincu que personne ne pourra lui démontrer que son enseignement, différent, d'un des dogmes majeurs de la foi chrétienne, du dogme de la rédemption, est en fait absolument étranger à l'enseignement de l'Eglise du Christ, et cette conviction est justement, de l'avis des Pères, l'obstacle absolu sur le chemin de la vérité. C'est cette conviction «a priori» que le métropolite Antoine opposa à ce que lui objecta l'archevêque Théophane, et donc à l'enseignement véritable des Pères et Docteurs de l'Eglise. Si bien que la rétractation promise n'eut point lieu.

A l'heure présente, le métropolite Antoine a comparu depuis longtemps devant le juste jugement de Dieu. Il a été confronté aux Pères et Docteurs de l'Eglise eux-mêmes, et à l'archevêque Théophane en personne également. Mais la semence de son erreur est restée consignée dans les livres, sur cette terre, comme sont restés sur cette terre ses disciples et continuateurs. Et l'existence de ces continuateurs explique l'attitude négative qui se perpétue à l'égard de l'archevêque Théophane et dont nous avons parlé au début de ce chapitre.

Mais la question fondamentale reste de savoir qui s'est trompé – le métropolite Antoine et ses héritiers, ou l'archevêque Théophane ? La réponse à cette question retentira lors du Jugement Dernier : «Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps.» (II Cor 5,10)

A propos de la parution à la fin des années vingt de l'ouvrage du métropolite Antoine «Essai de Catéchisme chrétien orthodoxe», il convient d'ajouter à ce que nous avons dit de sa

doctrine erronée de la rédemption ce que l'archevêque Théophane a laissé sur ce même «Catéchisme».

A peine cet «Essai de Catéchisme» avait-il paru, que le Synode des évêques, présidé alors par le métropolite Antoine, décida qu'il se substituerait au «Catéchisme» du métropolite Philarète (mort en 1867), lequel était annulé. Le procès-verbal de la séance stipule :

«Le 9/22 avril 1926, le Synode des évêques de l'Eglise orthodoxe russe hors-frontières a écouté le rapport du président du Synode, le très révérend métropolite Antoine, dont le contenu est le suivant : «Dans mon introduction à l'Essai de Catéchisme chrétien orthodoxe» j'ai écrit ... Cependant, le Synode des évêques, en se basant sur les rapports élogieux des prélats russes, grecs, roumains, arabes, serbes et d'un hiérarque vieux-croyant, ainsi que sur la conclusion du très révérend Gabriel, qui avait été chargé par le Synode d'étudier ce Catéchisme, lors de sa séance du 27 mars/ 9 avril 1925 et en mon absence, a décidé d'accepter mon «Essai de Catéchisme» en qualité de manuel pour les institutions scolaires russes, et a proposé qu'il soit substitué dans les dits établissements au Catéchisme de Philarète, plus long et moins facile à assimiler. «

'Cette décision du Synode a suscité dans certains lieux de la surprise et des discussions.

Nous ne pouvons dire «qui et où» étaient ces personnes que la décision du Synode avait troublées et mécontentées, mais nous avons les preuves que l'archevêque Théophane et son vicaire l'évêque Séraphim furent consternés de la légèreté avec laquelle le Synode avait agi. L'archevêque fit une réclamation, non point au Synode, mais à l'instance supérieure, à l'Assemblée des évêques de l'Eglise Hors-frontières : il exigeait que soit révoquée la décision prise, en donnant pour cela les arguments suivants

1) La décision antérieure, prise par l'Autorité ecclésiastique de toute l'Eglise russe, d'adopter comme manuel de référence pour l'enseignement du catéchisme dans les établissements scolaires, l'ouvrage du métropolite Philarète, ne peut être abrogée par une autorité moindre. En l'occurrence par le synode des évêques de l'Eglise Hors-frontières.

2) Dans la mesure où l'adoption du «Catéchisme» du Métropolite Antoine – qui prend par là-même valeur d'ouvrage-symbole de l'Orthodoxie, entraîne des jugements d'ordres dogmatiques, cette adoption exige d'être décidée à l'unanimité par le Concile qui l'aura préalablement examinée. Or, même au sein du Synode restreint des évêques, aucune véritable unanimité ne s'est fait jour.

3) Nous estimons que le véritable enseignement de l'Eglise, c'est celui des Pères, tel qu'ils nous l'ont transmis, et par conséquent toute doctrine qui n'est pas conforme à la tradition des Pères ne peut être considérée comme l'expression exacte de l'enseignement de l'Eglise orthodoxe. Nous démontrons dans nos écrits que l'enseignement du métropolite Antoine tel qu'il figure dans son «Catéchisme», non seulement n'est pas conforme à l'enseignement des Pères, mais encore, il lui est contraire. En conséquence, nous demandons à l'Assemblée d'abroger la décision du Synode concernant l'adoption du «Catéchisme» du métropolite Antoine comme manuel pour les établissements scolaires, et de laisser l'affaire à la compétence de l'organe ecclésiastique fondé des pleins pouvoirs, en Russie.

Si toutefois l'Assemblée n'abroge pas la décision du Synode, nous exigeons qu'il soit fait lecture de nos rapports, que leur contenu soit consigné dans les actes de l'Assemblée et que notre protestation soit publiée dans les «Nouvelles de l'Eglise». Ce qui nous pousse à protester ainsi, c'est la conscience de notre responsabilité devant l'Eglise pour le maintien dans sa pureté de la doctrine orthodoxe, au nom du serment prêté lors de notre ordination – et la conviction profonde que nous avons raison.»

Caractéristique est le deuxième protocole, daté du même jour, qui contient la réponse du Synode à la requête de l'archevêque Théophane et de l'évêque Séraphim : «Protocole du 9/22 avril 1926. Le Synode des évêques de l'Eglise orthodoxe russe Hors-frontières a entendu le compte-rendu écrit, rédigé par le membre du Synode, le très révérend évêque Gabriel, des objections exprimées par l'archevêque Théophane et l'évêque Séraphim à propos de certains points de l'Essai de Catéchisme chrétien orthodoxe du métropolite Antoine, objections qui visent à l'abrogation de la décision du Synode concernant l'adoption de ce Catéchisme en tant que manuel pour les établissements scolaires. «

Le protocole cite plus loin l'appréciation très élogieuse du «Catéchisme» du métropolite Antoine faite par le métropolite Euloge, qui se termine par ces mots : «C'est un grand et beau cadeau autant pour les maîtres que pour les élèves !»

Fort de ce bel éloge, le Synode des évêques reconduit sa décision du 27 février/12 mars 1925 : «Partageant pleinement l'avis du très révérend métropolite Euloge et affirmant la

nécessité de recommander «l'Essai de Catéchisme orthodoxe» du très révérend métropolite Antoine en qualité de manuel pour les établissements scolaires ...»

Et le protocole du 9/22 avril 1926 reprend les termes de celui du Synode des évêques du 27 mars /9 avril 1925. Il stipule :

1) Adopter pour tous les établissements scolaires russes à l'étranger l'Essai de Catéchisme chrétien orthodoxe rédigé par le très révérend métropolite Antoine.

2) Recommander de substituer, dans les établissements scolaires russes à l'étranger, au Catéchisme du métropolite Philarète, le sus-nommé «Essai de Catéchisme orthodoxe», plus succinct et plus accessible. Et le protocole poursuit : «Sur la base de jugements antérieurs, après un examen approfondi des objections de l'archevêque Théophane et de l'évêque Séraphim, ainsi que de l'appréciation de l'évêque Gabriel concernant la brochure du métropolite Antoine «Le dogme de la Rédemption», le Synode des évêques de l'Eglise orthodoxe russe Hors-frontières décrète que : «ne trouvant pas dans le «Catéchisme» du métropolite Antoine les désaccords avec l'enseignement de l'Eglise désignés par l'archevêque Théophane et l'évêque Séraphim, il n'y a aucune raison d'abolir la décision synodale du 27 mars / 9 avril 1925.»

9 / 22 avril 1926 Serbie, Sremtsy Karloutsy.

A cela, l'archevêque Théophane donne une réponse brève mais extrêmement ferme. Il commence par citer les termes du métropolite Antoine lui-même, dans son «Catéchisme» : «Sachant d'avance que chacun de nous agirait comme Adam, Dieu à notre naissance nous a revêtu d'une nature malade, mortelle et déchue, c'est à dire dotée de tendances pécheresses, qui nous font connaître notre insignifiance et nous s'aident à accéder à l'humilité» (p. 38).

Pourquoi le baptême est-il nécessaire aux nouveaux-nés, lesquels n'ont pas péché, parce qu'ils sont revêtus d'une nature déchue lorsque, conformément à la pré-science de Dieu, ils voient le jour en qualité d'héritiers d'Adam déchu» (p. 67) Et l'archevêque poursuit : «Il ressort de l'enseignement du métropolite Antoine que Dieu «revêt» et «dote» la nature humaine de tendances pécheresses. Or, cela n'est pas du tout ce qu'enseignent les Pères :

«Adam au moment de sa création première avait une chair non-pécheresse, dit saint Athanase le Grand, mais par sa faute il l'a rendue accessible au péché, et il est tombé dans la corruption et la mort» (Contre Apollinarius, sur l'incarnation. § 7. t. 3, p. 322).

«Celui que Dieu a créé pour l'incorruptibilité, à l'image de son éternité, Il l'a créé non-pécheur, innocent par nature. Mais de par l'envie du Malin la mort est entrée dans le monde / 2,23-24). Et c'est ainsi que par transgression du commandement de Dieu l'homme est devenu accessible à cette pénétration de l'ennemi. Et le péché dans la nature humaine a poussé l'homme vers toute sorte de désirs. Ce n'est pas la nature que le diable a produit en lui. Cela ne peut être. Le diable n'est pas le créateur de la nature, comme le croient les manichéens : mais par la transgression il a produit une déviation de la nature; et de la sorte, la mort a régné sur tous les hommes. C'est pourquoi il est dit que le Fils de Dieu est venu détruire les oeuvres du diable (I Jn 3,8). Quelles sont donc ces oeuvres du diable que le Fils de Dieu est venu détruire. Le diable ayant, par la transgression du commandement de Dieu, dévoyé la nature que Dieu avait créée bonne et sans péché et ayant suscité le péché de mort, Dieu le Verbe dut rétablir en Lui une nature inaccessible à la séduction et au péché. Et c'est pourquoi le Seigneur a dit «le prince de ce monde vient et il ne trouve rien en Moi» (Jn 14, 30). (Contre Apollinarius, sur la venue salvatrice du Christ, §6. t. 3, p' 345-346).

«Il ressort des affirmations de saint Athanase, écrit l'archevêque Théophane que pour les Pères de l'Eglise ce n'est pas Dieu qui a revêtu ou doté la nature humaine de tendances pécheresses – comme l'enseigne le métropolite Antoine – mais c'est le diable qui a installé dans la nature humaine la loi du péché. Ainsi le métropolite Antoine attribue à Dieu ce que les Pères attribuaient au diable è»

Cette humble réponse de l'archevêque Théophane aux disciples et continuateurs du métropolite Antoine qui sont tellement convaincus «d'avoir raison» montre que la conviction en soi peut être fautive et trompeuse. L'Archevêque est en l'occurrence si rigoureux qu'il ne se permet pas de paraphraser l'enseignement des Pères. Il le transcrit avec leurs propres termes. C'est d'ailleurs ce qu'il a toujours fait, que ce soit dans son travail sur la Rédemption ou dans son commentaire du Catéchisme du Métropolite Antoine, ou dans tout autre texte. Et il suit en cela les conseils des Pères.